

Note relative à l'accompagnement vers l'emploi de jeunes diplômés primo-demandeurs d'emploi

Les principaux éléments potentiels de l'accompagnement d'un jeune diplômé de l'enseignement supérieur peuvent être regroupés dans **les phases** suivantes.

Phases	Contenu	Les « plus » de l'accompagnement
Evaluation complète de la situation du jeune	Connaissance objective du parcours du jeune à la date de l'entrée en accompagnement	Réalisation d'un Bilan de compétences et de situation.
	Expression et valorisation des acquis en termes de compétences	Travail de fond avec un tiers
Projet professionnel et personnel	<p>Information sur les métiers et les professions</p> <p>Définition d'un projet professionnel (ou de plusieurs projets potentiels)</p> <p>Validation d'un projet professionnel</p> <p>Recherche d'une formation</p>	<p>Echanges nécessaires avec des tiers qui connaissent les métiers et le tissu économique pour une confrontation réaliste du projet avec le marché de l'emploi</p> <p>Eléments d'enquête métiers.</p> <p><i>Convaincre qu'un diplôme n'est pas égal à un métier et permettre l'élargissement de cible professionnelle.</i></p>
Accès à la mobilité	<p>Mobilité professionnelle</p> <p>Mobilité géographique</p>	<p>Echanges sur les conditions de la mobilité en vue d'augmenter les perspectives.</p> <p><i>le référent connaît et permet la diffusion de l'information que souvent le JD ne va pas chercher.</i></p>
Techniques de recherche d'emploi	<p>Analyse des offres de contrat de travail et des contrats d'alternance</p> <p>Travail sur le marché caché :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance du tissu économique, • Prospection des entreprises : stratégie d'utilisation des informations (fichiers entreprises, informations du réseau, etc.) dans le cadre de démarches spontanées. <p>Rédaction de CV (CV thèques, etc.)</p> <p>Rédaction de courriers, de messages sur Internet,</p> <p>Entretien téléphonique</p> <p>Entretiens de recrutement</p> <p>Accès aux droits : contrat de travail, etc.</p>	<p>Organisation de formation et entraînement nécessaires : simulation, etc. pour l'acquisition de la méthodologie.</p> <p><i>Le marché caché n'est pas ou peu exploité sans référent.</i></p> <p><i>Le référent du jeune fait <u>prendre conscience</u> au jeune des réalités économiques.</i></p> <p><i>Intérêt de disposer <u>des outils</u> du référent pour accompagner le jeune à travers les différentes étapes : outils de validation de projet, exercices de Techniques de Recherche d'emploi...</i></p>

Repérage des sources d'information sur les opportunités d'emploi	Analyse des sources : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Presse de recrutement, ▪ Internet : sites emploi, sites de recrutement, rubriques emploi des sites d'entreprises, etc., ▪ Etablissement d'enseignement, ▪ Fichiers d'entreprises par zone, par branche professionnelle, etc. 	Diffusion d'informations sur les modes d'accès à l'emploi.
Constitution d'un réseau relationnel	Exploitation des contacts personnels : anciens stages, jobs étudiants, famille... Mise en relation dans le cadre d'actions collectives Mise en relation individuelles (parrainage vers l'emploi par exemple) Transmission de contacts de professionnels	Médiateur assurant la construction du relationnel. Mise à disposition du réseau de professionnels de l'opérateur.
Assistance aux candidatures et aux entretiens	Conseils personnels avant chaque entretien (préparation, simulation, etc.) Mobilisation éventuelle de moyens matériels (transports, hébergement, etc.)	Réponses aux questions nouvelles (éviter les blocages). <i>Faire connaître les aides à la mobilité¹</i>
Placement du jeune	Présentation au jeune d'offres d'emploi correspondant à son projet.	Le référent propose des offres d'emploi ou des rendez-vous avec un recruteur.
Comportement vis-à-vis de l'environnement	Présentation de soi : usages vestimentaires, de comportement (ponctualité, etc.), mode d'expression, etc.	Le référent indique les usages en cours régissant les étapes de l'accès à l'emploi.
Accompagnement dans la durée	Ces phases nécessitent un accompagnement dans la durée pendant une période variable. <i>L'accompagnement renforce la recherche d'emploi sur la durée par rapport à l'isolement.</i>	Le suivi individualisé prévoit un référent par jeune, ce qui évite au JD de répéter à chaque RDV son parcours et surtout ses difficultés... <i>Etablissement d'une relation de confiance qui permet de mettre en lumière de problèmes que le JD ne voit pas et qu'un appui ponctuel ne permet pas de détecter.</i>
Redynamisation de la recherche d'emploi	Aux étapes précédentes vient s'ajouter pour des jeunes ayant déjà engagé des démarches et subi des revers : un travail sur les représentations, une aide à la résolution des contraintes ou à leur intégration dans le projet professionnel...	Ce travail de deuil et de rapport avec la réalité nécessite des entretiens avec un référent en individuel ou en groupe.

¹ Faire connaître les aides à la mobilité : de Pôle Emploi, du réseau SAM, des locations de mobylette, des aides pour passer le permis, etc.

L'articulation de ces phases

Il existe des **besoins différents** selon les jeunes. Il ne faut pas y répondre par la même solution pour tous.

L'objectif de **l'accompagnement peut varier en fonction de la situation du jeune** : allant d'une action visant à donner une méthodologie de recherche d'emploi au jeune jusqu'à une action de placement du jeune en emploi.

Suite à cette décision, il faut faire prendre conscience au jeune qu'il a besoin d'un accompagnement et de quel accompagnement, souvent il pense tout connaître sur le sujet

Les jeunes sont en **attente d'un appui extérieur** les aidant à formaliser leur projet et à identifier des emplois cibles.

Ils ont besoin de dépasser leurs a priori et de **faire des choix réalistes**, sur le long terme.

On constate un **nécessaire étalement des actions dans le temps** : parcours d'accompagnement dans un temps donné, le temps d'acquiescer une maturité suffisante et d'intégrer certains processus. On ne peut imposer l'immédiateté des actions même si on l'encourage.

Il faut accepter la **nécessité de redire les choses** (approche pédagogique²) : les différentes étapes citées peuvent revenir à plusieurs reprises au cours de l'accompagnement. Les différents éléments évoqués dans le tableau se croisent ou se recouvrent. Il y a des allers-retours nécessaires entre la réalité et la situation d'entraînement.

De nombreux jeunes ont besoin d'un **soutien de nature psychologique**, d'être motivé ou remotivé lorsqu'ils « baissent les bras » compte tenu d'une recherche de premier emploi ressentie comme trop longue.

Prise en compte du « facteur humain »

1. L'obtention de **l'adhésion du jeune** à s'engager dans un accompagnement vers l'emploi sur la durée est le premier des enjeux ; le fait de poursuivre dans le cadre de cet accompagnement est le second enjeu.
2. **La personnalité du candidat** : traits de caractère, rêves, atouts et faiblesses.
3. **L'envie ou le besoin** (la motivation : « je veux travailler » ou la nécessité : « je dois travailler pour vivre »)
4. **L'effort fourni ou à fournir** : le temps passé à la recherche est très variable.
5. **Les illusions ou les idées noires** : le manque ou la perte de confiance en soi, les *a priori* sur les entreprises, les métiers, les salaires, les recruteurs, etc.
6. **La solitude** : le jeune a fréquemment besoin de sortir de chez lui, de voir des personnes à qui parler de sa recherche. L'accompagnement permet de sortir de l'isolement.
7. **Le respect des règles de la procédure d'accompagnement** : présence, retards, etc. pour rappeler, si besoin, au jeune que ces règles sont aussi celle de la vie professionnelle
8. **Le traitement des problèmes de comportement** : problèmes psychologiques, attitude d'agressivité, etc.

² Ce n'est pas parce qu'un jeune a suivi un module ou atelier sur le CV l'année précédente qu'il a tout retenu ou assimilé.

Forme de l'accompagnement

L'entrée et la sortie de l'accompagnement font l'objet d'entretiens individuels de bilan selon une procédure dépendant de la nature de l'action. Un bilan intermédiaire peut être prévu.

Critères		Observations
Durée de l'accompagnement	Durée : 3, 6, 9 ou 12 mois	Selon l'avancement de sa démarche et le type de son projet, chaque jeune a besoin d'une durée d'accompagnement. Un accompagnement peut être renouvelé en fonction des perspectives ouvertes.
Accompagnement collectif Groupe de 8 à 12 jeunes. Entrée sortie permanente. Travail personnel du jeune (de séance en séance) Fréquence des réunions à définir : au moins deux demi journées par semaine	Types de séances collectives :	Les groupes doivent être hétérogènes en termes de filières d'origine mais homogène en terme d'avancement de la démarche de recherche d'emploi.
	• Formation collectives	Formation aux techniques de recherche d'emploi et connaissance du marché.
	• Travail individuel,	Travail individuel de chaque jeune dans une salle avec un référent à la disposition de chacun.
Accompagnement individuel	• Travail collectif.	Avec possibilité de prospection active et solidaire : par exemple, réalisation d'enquête métiers, etc.
	Taux d'encadrement	
	• Un référent pour 30 jeunes / an	De l'ordre de 2 000 €/jeune
	• Un référent pour 60 jeunes / an	De l'ordre de 1 000 €/jeune
	• Un référent pour 120 jeunes / an	De l'ordre de 500 €/jeune (type prestation Pôle Emploi)
	Mode d'accompagnement	
• Individuel	Un référent par jeune	
• Binôme	Accompagnement par un référent principal (2/3 du temps) avec l'appui d'un chargé de relations avec entreprises pour le placement (1/3 du temps).	
Indicateurs	Solutions positives envisagées :	
	• Accès à un emploi stable	CDI ou CDD/CTT de 6 mois et plus.
	• Accès à un emploi (moins de 6 mois)	CDD/CTT de 6 mois ou Contrats aidés
	• Accès à un contrat d'alternance	Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation
	• Accès dans un dispositif d'accompagnement à la création d'activités	Prise en charge par une structure d'accompagnement à la création.
• Réussite à un concours de la fonction publique.		

Remarque : Cette note synthétise une part de l'expérience acquise par l'AFIJ sur un volume de plus de 30 000 accompagnements de jeunes diplômés vers l'emploi sur 2006-2008 dans le cadre de dispositifs très divers.